



CHÂTEAU DE VERSAILLES

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU, DU MUSÉE ET DU DOMAINE NATIONAL DE VERSAILLES

CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE NON CONSTITUTIVE DE DROITS REELS RELATIVE A L'OCCUPATION ET A L'EXPLOITATION D'ESPACES COMMERCIAUX

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Etablissement Public du Château, du Musée et domaine national de Versailles

Correspondant : Mme Béatrice Messaoudi, RP 834, 78008 Versailles cedex, courriel : concessions@chateauversailles.fr, adresse internet : <http://www.chateauversailles.fr/concessions-services-imaginer-ensemble>

Objet du marché : La présente Convention d'occupation temporaire non constitutive de droits réels a pour objet l'occupation et l'exploitation d'espaces commerciaux (boutiques et comptoirs) aux risques et périls de l'Occupant.

Catégorie de services

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non

Prestations divisées en lots :

oui
Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

Durée du marché ou délai d'exécution :

60 mois à compter de la notification du marché
Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des candidatures : 24 avril 2017 à 16 h 00

Délai minimum de validité des offres : 5 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : AOT-Boutiques

Renseignements complémentaires : La Convention d'occupation temporaire n'est pas constitutive de droits réels au bénéfice de l'Occupant et ne donne pas lieu à reconnaissance d'un bail commercial ; à ce titre, l'Occupant ne bénéficiera pas des garanties prévues par la législation sur les baux commerciaux. En contrepartie du droit d'occuper et d'exploiter les espaces commerciaux, l'Occupant devra s'acquitter de redevances assises sur le chiffre d'affaires réalisé au sein de et à partir de son occupation des espaces, et comprendra un minimum garanti payable par avance. Préalablement au dépôt de leur offre, les candidats devront impérativement effectuer 2 visites du site afin d'appréhender les conditions pratiques/techniques d'occupation et d'exploitation des espaces (art. 3.1 du Règlement de l'Appel à Projet).

Pour chaque lot, le périmètre de l'occupation comprend une prestation supplémentaire éventuelle (PSE). Cette PSE est relative à l'occupation et l'exploitation de l'espace commercial « Petit Trianon » (boutique située, au Rez-de-chaussée de la Maison du Suisse d'une surface de 31m²).

Les critères d'analyse des offres seront les suivants :

Lot 1

Valeur qualitative de l'offre / concept - 50 points

Intérêt économique de la Convention d'occupation temporaire - 40 points

Proposition technique et d'investissement - 10 points

Lot 2

Valeur qualitative de l'offre / concept - 50 points

Intérêt économique de la Convention d'occupation temporaire - 40 points

Proposition technique et d'investissement - 10 points

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24 février 2017

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Etablissement public du château, du musée et domaine national de Versailles, contact : Direction administrative, financière et juridique (DAFJ) - Service Marques et concessions, courriel : concessions@chateauversailles.fr, adresse internet : <http://www.chateauversailles.fr/concessions-services-imaginer-ensemble>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Etablissement public du château, du musée et domaine national de Versailles, contact : Direction administrative, financière et juridique (DAFJ) - Service Marques et concessions, adresse internet : <http://www.chateauversailles.fr/concessions-services-imaginer-ensemble>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :
RP834, 78008 Versailles

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Etablissement public du château, du musée et domaine national de Versailles, contact : Direction administrative, financière et juridique (DAFJ) - Service Marques et concessions

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 Convention d'occupation temporaire relative à l'occupation et à l'exploitation de l'espace commercial Bois sud (boutique).

Boutique, située dans le rez-de-jardin du corps central du château de Versailles, d'une surface de 182 m².

Lot(s) 2 Convention d'occupation temporaire relative à l'occupation et à l'exploitation des espaces commerciaux Citerne (boutique) / Vestibule haut de la chapelle (comptoir) / Grand Trianon (boutique).

Citerne : boutique, située au rez-de-chaussée de l'Aile du Midi, d'une surface de 145 m² / Vestibule haut de la Chapelle : comptoir, situé au 1er étage de l'Aile du Nord, d'une surface de 25m² / Grand Trianon (boutique), située, au rez-de-chaussée du bâtiment éponyme, d'une surface de 48 m². (Total = 218 m²).